



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Ficavana - Tanindrazana - Fandrosoana

BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION



SYNTHESE DU RAPPORT D'ANALYSE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LE PROCESSUS DE DEMANDE D'ACQUISITION DU DOMAINE PRIVE DE L'ETAT



Lieu : Diana

Cible : Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
(DRATSF)

Période de l'atelier d'analyse : 21,22 Octobre 2021

Responsable de l'analyse : Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO)

Date d'édition du rapport : Octobre 2021

LISTE DES ACRONYMES

AC-Works	Anti-corruption Works
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
CIRDOMA	Circonscription Domaniale
CIRTOPO	Circonscription Topographique
DPE	Domaine Privé de l'Etat
DRATSF	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
ECD	Employé de Courte Durée
GEM	Géomètre Expert de Madagascar
LCC	Lutte Contre la Corruption
LF	Livre Foncier
MATSF	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
OSC	Organisation de la Société Civile
PTF	Partenaire Technique Financier
PV	Procès-Verbal
STAC	Structure Anti-Corruption
STEP	Service Territorial de l'Education et de la Prévention
STI	Service Territorial de l'Investigation
STD	Service Technique Déconcentré

I-CONTEXTE

i-A propos de la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers

Depuis 2004, le secteur foncier figure toujours parmi les secteurs prioritaires dans la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption. La ligne d'activité 30 dans ledit document stipule la promotion de la transparence dans la gestion foncière et domaniale. L'opacité des procédures et la persistance de la corruption découragent les usagers, freinent la sécurisation effective et créent des freins au développement. Les dispositifs de contrôle et de sanction des acteurs en charge du service foncier (élus, usagers et agents) sont insuffisants.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi 2016 – 020 du 22 août 2016 sur la lutte contre la corruption, depuis 2019, la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers (DRATSF) de la Région Diana a mis en place et opérationnalisé une Structure Anti-Corruption (STAC). Elle est chargée de concevoir, de mettre en place et de mettre en œuvre un programme de lutte anti - corruption pérenne, destinée à réduire de façon palpable et mesurable les risques de corruption qui ternissent l'image du secteur foncier malgache.

Par ailleurs, le BIANCO a accompagné la DRATSF de la Région Diana pour la réalisation des activités préventives de corruption notamment l'analyse de risques de corruption dans un processus afin de renforcer la lutte contre la corruption dans ce secteur.

En 2020, quatre-vingt-sept (87) doléances concernant ce secteur ont été reçues par la Direction Territoriale du BIANCO Antsiranana. La DRATSF de la Région Diana est bien consciente de cette situation alarmante et prête à déployer tous les efforts nécessaires pour réduire voire anéantir tous les risques de corruption, dans le secteur foncier en général et dans le processus de demande d'acquisition du Domaine Privé de l'Etat en particulier. Selon la loi 2008-014 du 23 Juillet 2008 relative au Domaine Privé de l'Etat, la demande d'acquisition d'un terrain domanial permet à une personne physique ou morale d'obtenir une parcelle de terrain appartenant à l'Etat.

ii- A propos de la méthodologie Anti-Corruption Works (ACW)

Diligenté par l'équipe de la Direction Territoriale du BIANCO Antsiranana, l'exercice de la cartographie des risques de corruption, a été conduit dans le cadre d'un atelier auquel ont participé des représentants issus de la CIRDOMA, de la CIRTOPO d'Antsiranana, d'Ambilobe, d'Ambanja et de Nosy Be, des représentants des services techniques déconcentrés et des OSC. Cet atelier avait pour but ultime d'impliquer et de responsabiliser tous les participants dans l'identification des risques de corruption et la proposition des mesures adéquates afin de réduire substantiellement les risques en question.

La méthode appliquée pour la réalisation de l'atelier d'analyse des risques de corruption dudit processus est une méthode participative. Il s'agit de la méthode « Anti-Corruption WORKS » offrant les clefs d'un repérage très participatif des différents risques de corruption auxquels chaque étape du processus à analyser est confrontée. Cette nouvelle méthode de détection de risques est basée sur la formule 4-2-4 qui signifie une analyse à 4 étapes, en 2 jours et axée sur 4 piliers de la méthode anti – corruption works (Transparence, Participation, Redevabilité,

Intégrité). Brièvement, le paragraphe, qui suit, a pour objectif de fournir aux lecteurs un guide qui leur permet de mieux comprendre l'approche à adopter.

Primo, la sensibilisation de l'assistance sur la corruption. Le modérateur de l'atelier utilise des brises glaces afin de débloquent les participants dont certains se trouvaient visiblement dans une situation d'angoisse et d'insécurité en abordant en groupe le thème de la corruption. Une fois l'ambiance est propice aux échanges constructifs et objectifs, l'accent a été mis sur les différentes définitions de la corruption, les nombreux visages de la corruption, les effets négatifs de la corruption au niveau de l'Administration, des populations marginalisées et du secteur privé.

Secundo, l'étape suivante de la méthode ACW semble la plus cruciale : l'analyse des risques de corruption pour chaque étape du processus et la priorisation des risques détectés. Les participants à l'atelier ont été partagés en 2 à 4 groupes afin d'établir un tableau d'analyse à plusieurs volets. Ces derniers concernent notamment l'objectif du processus, les principales étapes du processus, les risques de corruption par étape, la description des risques de corruption par étape, les causes des risques de corruption par étape, les effets négatifs des risques de corruption par étape, la sévérité des risques de corruption par étape et la sphère d'influence des participants par chaque étape.

Tertio, l'identification des mesures anti-corruption concrètes pour les risques prioritaires constitue la suite logique de l'étape précédente. Le modérateur oriente les participants à dresser une carte d'acteurs et à catégoriser les mesures préventives de corruption par rapport aux quatre piliers de l'anti-corruption à savoir la transparence, la participation, la redevabilité et l'intégrité.

Enfin, une fois les mesures identifiées, la dernière étape de la méthode ACW concerne la planification, dans le temps et dans l'espace, de la mise en œuvre des mesures préventives identifiées. Les parties prenantes se concerteront sur la programmation des activités et des sous-activités prioritaires, et sur la période de mise en œuvre, les ressources nécessaires et les responsables de mise en œuvre des activités.



II. RISQUES IDENTIFIES

L'analyse des risques de corruption sur le processus de demande d'acquisition du domaine privé de l'Etat a permis, pour les participants, de mieux cerner l'objet d'analyse et de détecter les risques de corruption existants. Ainsi, les risques identifiés à chaque étape et la description de chaque risque sont présentés dans le tableau ci-dessous.

La légende relative au code de sévérité inscrit dans le tableau :

- **P** : Probabilité que ce risque se produise selon l'avis des participants : 1 = peu probable / rare ; 2 = assez probable / arrive de temps en temps ; 3 = très probable
- **I** : Impact par rapport à l'atteinte de l'objectif du processus, dans le cas où le risque se produit, selon l'avis des participants : 1 = impact mineur ; 2 = impact moyen / à ne pas négliger ; 3 = impact majeur / sévère
- **S** : sévérité de l'impact
 $S = P \times I$
Si $S \leq 3 \rightarrow$ impact peu sévère ; si $4 \leq S \leq 6 \rightarrow$ impact assez sévère ; si $6 < S \leq 9 \rightarrow$ impact très sévère

Etapas	Risques de corruption	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
1. Récupération du formulaire auprès de la CIRTOPO et demande de Visa auprès du Chef Fokontany	-Concussion -Abus de fonction -Conflit d'intérêt -Corruption active -Corruption passive	- Agent Topographique - Chef Fokontany - Adjoint du Chef Fokontany - Demandeur de terrain	- Le Chef Fokontany pourrait refuser de viser le formulaire de demande d'acquisition du domaine privé de l'Etat en contrepartie d'un pot de vin de la part du demandeur de terrain. - Le demandeur de terrain pourrait offrir un pot de vin au Chef Fokontany pour accélérer le visa du formulaire de demande d'acquisition du domaine privé de l'Etat. - L'agent topographique pourrait augmenter le prix de l'imprimé pour avoir un avantage personnel.	- Manque d'intégrité - Non-respect de la procédure - Recherche d'avantage personnel - Absence de contrôle	-Mauvaise image du service topographique - Mauvaise image du Fokontany	1
2. Délimitation en vue d'établissement d'un plan régulier	-Concussion -Abus de fonction -Corruption active -Corruption passive	- GEM - Commune - Fokontany - Service technique - Demandeur de terrain	-Les responsables pourraient ne pas signer le procès-verbal de délimitation si le demandeur de terrain ne donne pas de pot de vin. - Le demandeur de terrain pourrait donner un pot de vin aux responsables pour accélérer son dossier.	- Manque d'intégrité. - Lourdeur administrative	-Mauvaise image du service topographique	4

Etapas	Risques corruption de	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
3.Repérage préalable	-Abus de fonction -Corruption passive -Corruption active	-Agent Topographique -Demandeur de terrain	- En échange du pot de vin de la part du demandeur de terrain, l'agent topographique pourrait fausser le résultat du repérage préalable. - L'agent topographique pourrait retarder le résultat du repérage préalable pour solliciter un pot de vin de la part du demandeur de terrain.	-Insuffisance des revenus des agents en contrat ECD et bénévoles. -Manque d'intégrité de -Absence de contrôle	-Mauvaise image du service topographique	6
4. Remplissage du formulaire de demande auprès de la CIRDOMA / Dépôt de demande de terrain à la CIRDOMA et paiement de cautionnement	-Concussion -Abus de fonction	-Agent de la CIRDOMA -Rabatteurs -Demandeur de terrain	-Les agents de la CIRDOMA pourraient demander une somme d'argent en plus du frais de dossier au demandeur de terrain. - Le demandeur de terrain pourrait proposer un pot de vin aux agents de la CIRDOMA en échange de l'accélération de son dossier.	-Manque d'intégrité -Non-respect de la procédure -Recherche d'intérêt personnel -Manque de contrôle	-Mauvaise image du service topographique -Augmentation du coût de préparation de dossier	1

Etapas	Risques de corruption	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
5. Lancement de la convocation des témoins	-Abus de fonction -Corruption active -Corruption passive	-Chef Fokontany -Demandeur de terrain	- En échange du pot de vin de la part du demandeur de terrain, le Chef Fokontany pourrait ne pas remettre les convocations des témoins. - En échange du pot de vin de la part du demandeur de terrain, les témoins pourraient ne pas se présenter à la date prévue dans la convocation. - Le demandeur pourrait ne pas remettre tout simplement les convocations des témoins pour que ces derniers ne soient pas présents à la date prévue dans la convocation.	-Manque d'intégrité -Manque de moyens de l'administration	- Manque d'informations pour la Commission Domaniale - Trouble sociale	4

Etapas	Risques de corruption	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
6. Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> -Abus de fonction -Concussion -Corruption active -Corruption passive -Cadeau illicite 	<ul style="list-style-type: none"> -Rabatteurs -Agent topographique -Agent de la CIRDOMA -Commission Domaniale -Chef du Fokontany -Commune -Service technique -Demandeur de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> -Les membres de la Commission Domaniale pourraient augmenter le droit de descente pour avoir un avantage personnel. -Le demandeur de terrain pourrait offrir un pot de vin ou un cadeau illicite aux membres de la Commission Domaniale pour accélérer leur descente sur terrain ou pour que le résultat de l'état de lieu soit à son faveur -Les membres de la Commission Domaniale pourraient retarder leur descente sur terrain si le demandeur de terrain n'offre pas de pot de vin. 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'intégrité -Manque de contrôle -Recherche d'intérêt personnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Mauvaise réputation de l'administration -Manque de confiance des usagers auprès de l'administration -Trouble sociale 	4
7. Avis des services techniques	<ul style="list-style-type: none"> -Trafic d'influence -Abus de fonction -Conflit d'intérêt -Concussion 	<ul style="list-style-type: none"> -Demandeur de terrain -Service Technique 	<ul style="list-style-type: none"> -Le demandeur de terrain pourrait profiter de leur famille ou de leur ami proche pour accélérer le traitement de leur dossier de demande de terrain. -Le demandeur de terrain pourrait corrompre les techniciens en sa faveur 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'intégrité -Recherche d'intérêt personnel -Manque de contrôle -Lourdeur administrative 	<ul style="list-style-type: none"> -Avis des techniciens déformé 	2
8. Second repérage (facultatif)	<ul style="list-style-type: none"> -Trafic d'influence -Abus de fonction -Conflit d'intérêt -Concussion 	<ul style="list-style-type: none"> -Agent topographique -Demandeur de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> -Les avis non favorables des services techniques ne sont pas considérés par les agents topographiques pour favoriser le 	<ul style="list-style-type: none"> -Recherche d'Intérêt personnel -Manque de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Litige entre les services techniques et les agents topographiques 	1

	-Corruption passive -Corruption active		demandeur de terrain en échange d'un pot de vin	-Manque d'intégrité	-Trouble sociale	
--	---	--	---	---------------------	------------------	--

Etapas	Risques de corruption	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
9. Décision	-Trafic d'influence -Abus de fonction -Conflit d'intérêt -Concussion -Cadeau illicite -Corruption active -Corruption passive	-Préfecture -Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers -Direction Régionale de l'Aménagement du territoire et des Services Fonciers -Demandeur de terrain	-Les autorités compétentes pourraient prendre parti en faveur du demandeur de terrain en échange d'un pot de vin ou de cadeau illicite.	-Recherche d'intérêt personnel -Complicité entre les autorités compétentes et le demandeur de terrain -Manque de contrôle	-Trouble sociale	4
10. Immatriculation	-Concussion -Cadeau illicite -Corruption active -Corruption passive	-Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers -Demandeur de terrain	-Les responsables pourraient demander un surplus de droit. -Le demandeur de terrain pourrait offrir un pot de vin aux responsables pour accélérer la procédure d'immatriculation.	-Recherche d'intérêt personnel -Manque d'intégrité -Manque de contrôle	-Augmentation du coût de préparation du dossier	1
11. Bornage	-Trafic d'influence -Abus de fonction -Conflit d'intérêt -Concussion -Cadeau illicite	-GEM -Demandeur de terrain	-Les GEM pourraient modifier la contenance et les limites du terrain en faveur du demandeur de terrain, en profitant de l'absence des témoins et des autorités locales.	-Recherche d'intérêt personnel -Complicité	- Existence du litige foncier -Trouble sociale -Bornage négatif -Blocage/Retard de traitement	6

Etapas	Risques de corruption	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
12. Paiement de la provision domaniale	<ul style="list-style-type: none"> -Corruption passive -Corruption active -Cadeau illicite -Détournement des deniers publics -Concussion -Favoritisme 	<ul style="list-style-type: none"> -Demandeur de terrain -Caissier -Receveur 	<ul style="list-style-type: none"> -Le demandeur de terrain pourrait donner un pot de vin au caissier pour ne pas attendre trop longtemps pour le paiement de la provision domaniale. - Le caissier pourrait détourner la provision domaniale 	<ul style="list-style-type: none"> -Recherche d'intérêt personnel -Absence de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque à gagner dans les recettes de l'Etat -Augmentation des dépenses du demandeur de terrain 	3
13. Envoi du dossier à la CIRDOMA et au Centre Fiscal pour enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> -Abus de fonction -Concussion -Favoritisme 	<ul style="list-style-type: none"> -Receveur -Agents de la CIRDOMA -Demandeur de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> -Vu le nombre élevé des dossiers entrant au centre fiscal, le demandeur de terrain veut être favorisé par rapport aux autres en donnant un pot de vin. -Les agents du centre fiscal pourraient demander des frais supplémentaires au demandeur de terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'intégrité - lourdeur administrative 	<ul style="list-style-type: none"> -Retard du traitement de dossiers des demandeurs de terrain qui ne donnent pas de pot de vin -Augmentation du frais de préparation des dossiers 	2
14. Inscription au livre foncier	<ul style="list-style-type: none"> -Abus de fonction -Favoritisme -Corruption active -Corruption passive 	<ul style="list-style-type: none"> -Archiviste -Agents de la CIRDOMA -Demandeur de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers du demandeur de terrain pourraient être déclarés introuvables afin de pousser le propriétaire du dossier à offrir un pot de vin pour accélérer la résolution du dossier introuvable. - le demandeur de terrain offrant un pot de vin pourrait être priorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les livres ou dossiers fonciers sont vétustes. -Les dossiers sont mal classés - Le personnel en charge de l'archive est insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de litige foncier -Insécurité foncière -Trouble sociale 	6

Etapas	Risques de corruption	Description des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité
		Qui	Quoi	Pourquoi		
15. Remise du Duplicata du titre au nouveau propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> -Corruption active -Corruption passive -Concussion -Abus de fonction -Cadeaux illicites 	<ul style="list-style-type: none"> -Agents de la CIRDOMA -Archivistes -Demandeur de terrain 	-Les agents pourraient demander de l'argent en plus : « Je veux ma part... », en guise de récompense.	<ul style="list-style-type: none"> -Recherche d'Intérêt personnel -Manque d'intégrité 	-Mauvaise image de l'Administration publique	2

III. MESURES ANTI-CORRUPTION RECOMMANDEES

En se référant à la sévérité des risques de corruption identifiés, des mesures anti-corruption ont été proposées pour les étapes estimées les plus sévères. Ces mesures visent non seulement à réduire les risques de corruption mais également à atteindre les objectifs préalablement fixés dans le processus de demande d'acquisition du Domaine Privé de l'Etat

Conformément à la méthode AC/Works, les mesures anti-corruption ont été élaborées sur la base des quatre piliers de la lutte anti-corruption à savoir (TPRI) :

- la Transparence ;
- la Participation ;
- la Redevabilité ;
- l'Intégrité.

Seules les étapes à haut risque ont été traitées pour la détermination de mesures préventives et sont résumées dans les tableaux ci-après :

Etape 3 : Repérage préalable	
Risques	Abus de fonction - Corruption passive - Corruption active
Acteurs/Alliés/ partenaires	Agent Topographique - Demandeur de terrain
Mesures Anti-Corruption	<u>Transparence :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Afficher et respecter le délai de traitement des dossiers - Afficher les frais de repérage - Digitaliser les documents topographiques : carte de repérage, plan de repérage
	<u>Participation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les usagers ou les demandeurs de terrain sur l'étape du repérage préalable à travers les masses medias (Radio et Télévision) - Recruter les agents de l'Etat (ECD) et le personnel topographique
	<u>Redevabilité :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les agents en vérifiant les plans de repérage et des plans réguliers - Sanctionner les agents par des sanctions positives et négatives
	<u>Intégrité :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les agents sur l'éthique et la déontologie

Etape 11: Bornage	
Risques	Trafic d'influence - Abus de fonction - Conflit d'intérêt – Concussion Cadeau illicite
Acteurs/Alliés/ partenaires	GEM - Demandeur de terrain
Mesures Anti- Corruption	<u>Transparence :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Afficher le tarif et le délai de bornage - Publier ou communiquer le processus de bornage - Afficher le planning de bornage
	<u>Participation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer d'autres acteurs sur le processus
	<u>Redevabilité :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sanctionner les géomètres défaillants
	<u>Intégrité :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les géomètres sur l'éthique et la déontologie - Sensibiliser les usagers ou les demandeurs de terrain en matière de lutte anti - corruption

Etape 14 : Inscription au livre foncier	
Risques	Abus de fonction – Favoritisme - Corruption active - Corruption passive
Acteurs/Alliés/ partenaires	Archiviste - Agents de la CIRDOMA -Demandeur de terrain
Mesures Anti- Corruption	<u>Transparence :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Informatiser les données foncières - Doter des matériels informatiques - Recruter des membres du personnel qualifiés - Mettre en place un guichet unique avec « Open box » - Mettre en place le standard de service
	<u>Participation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionner régulièrement en LF et fournitures de bonne qualité - Respecter le délai de signature de LF par le Président du Tribunal de la Première Instance
	<u>Redevabilité :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des caméras de surveillance au sein du bâtiment de service - Mener un contrôle inopiné des subordonnés - Rendre compte sur les mouvements du LF et des dossiers fonciers - Tenir un cahier de suivi
	<u>Intégrité :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Inciter, former, éduquer et motiver les membres du personnel du service concerné à adopter un comportement honnête et responsable

IV- CONCLUSION

Aux yeux de la population malagasy, la terre est sacrée et on lui confère un vif respect. Elle est aussi considérée comme facteur et moyen de production.

On peut dire que la gouvernance foncière actuelle résulte du concours de plusieurs facteurs politico – administratifs, juridiques, et socioculturels, qui sont liés à l'histoire de Madagascar.

La collaboration entre la Direction Territoriale du BIANCO Antsiranana et la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers de la Région Diana a permis de réaliser avec succès l'analyse de la cartographie des risques de corruption liée au processus de demande d'acquisition du Domaine Privé de l'Etat suivant la méthode Anti-Corruption Works. Les participants ont été convaincus qu'il est temps d'assainir le secteur foncier dans la Région Diana car les litiges fonciers engendrés par les faits de corruption ont des conséquences importantes pour ne citer que les conflits sociaux, le retard de développement, ...

Force est de mentionner que la participation dynamique des Chefs des Circonscriptions Topographiques et Circonscriptions Domaniales issus des 5 Districts conduite par la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Services fonciers de la Région Diana a facilité largement les débats et échanges tout au long des différentes étapes du processus.

L'analyse des différents risques de corruption dans le processus défini a permis d'apprécier leur degré de sévérité. Ainsi, le risque élevé de corruption a été constaté au niveau de trois étapes cruciales à savoir le repérage préalable, le bornage et l'inscription au livre foncier. Les participants ont reconnu que l'application des mesures anti-corruption par rapport à ces risques constitue une priorité des priorités et nécessite l'implication de chacun non seulement du personnel des services fonciers. Si la corruption dans le secteur foncier est réduite d'une façon sensible et significative, les usagers seront satisfaits et l'image-même du service foncier sera rehaussée au profit du développement de Madagascar.

Il est reconnu que la DRATSF de la Région Diana nécessite une dotation en matériels techniques, informatiques et topographiques afin de faciliter la digitalisation des données topographiques et pour continuer les efforts engagés en matière de lutte contre la corruption.

A long terme, l'objectif vise à atteindre la vision de la lettre de la Politique Foncière en 2030 qu'est : « *une gestion foncière concertée et transparente, une planification inclusive de l'usage des espaces, et un accès équitable et sécurisé à la terre pour tous, hommes et femmes, permettent un développement socio-économique durable porté par la population, ouvert aux investissements, et ancré dans les dynamiques locales* ».